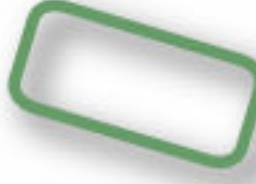


Axe 1. Un cadre de vie à préserver aux Portes de Paris

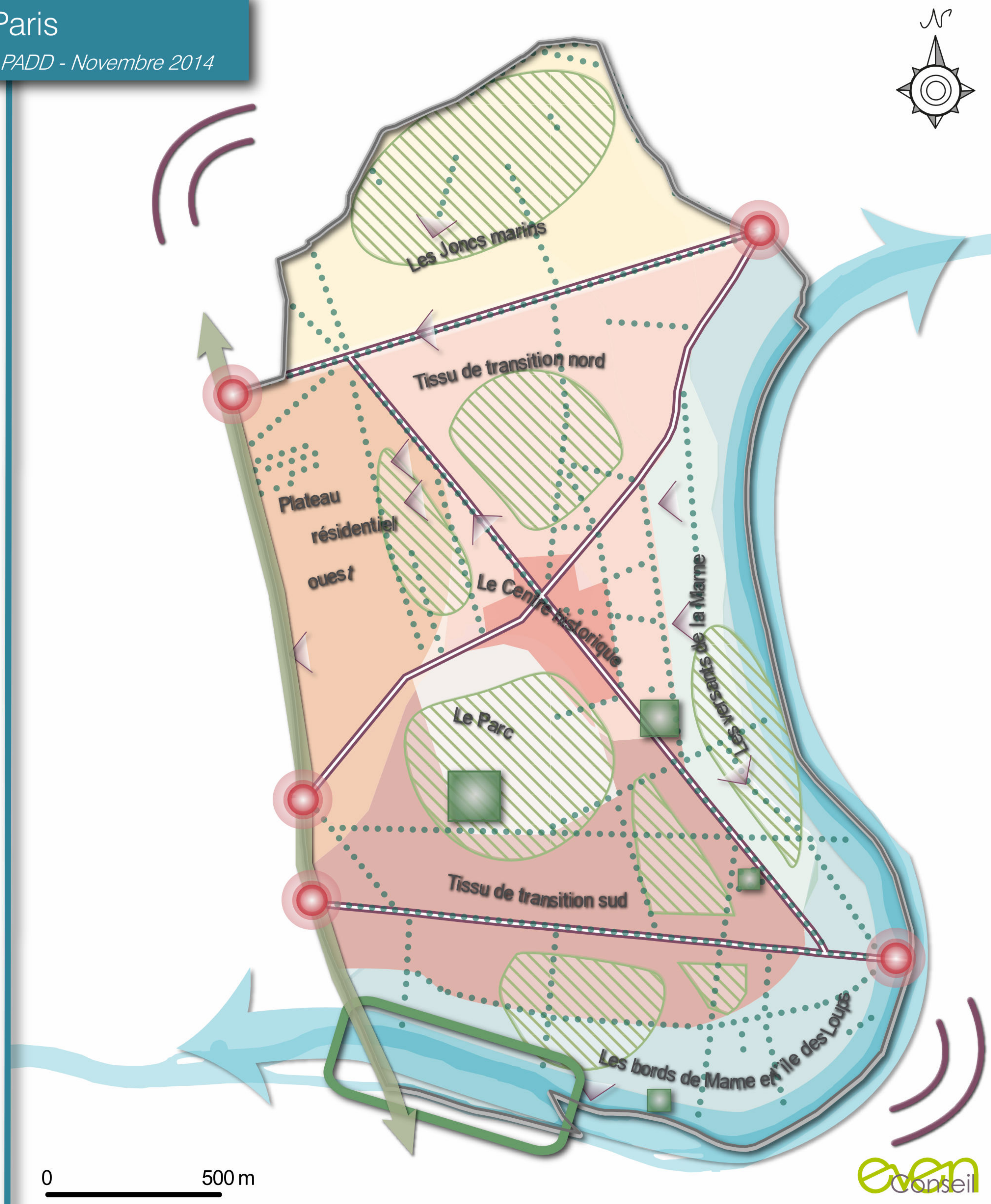
PLU du Perreux-sur-Marne - PADD - Novembre 2014

Préserver et mettre en valeur la trame verte et bleue, caractéristique essentielle de l'identité perreuxienne et du cadre de vie

-  Poursuivre les efforts de valorisation écologique des berges de la Marne
-  Assurer le maintien du potentiel écologique et paysager de l'île des Loups
-  Assurer une préservation des parcs et squares
-  Protéger durablement la trame "jardin"
-  Maintenir le caractère végétalisé et paysagé des grands axes
-  Protéger le corridor écologique linéaire associé à la voie ferrée

Révéler les paysages urbains et le patrimoine bâti, témoins de l'histoire urbaine et support du renouvellement futur

-  Préserver les caractéristiques propres à chaque entité paysagère et à chaque quartier
-  Poursuivre la protection et la valorisation du patrimoine bâti architectural
-  Requalifier les entrées de ville
-  Réaménager les grands axes urbains en permettant des architectures innovantes et performantes sur le plan environnemental
-  Valoriser les points de vue remarquables



Axe 2. Une dynamique de proximité à valoriser

PLU du Perreux-sur-Marne - PADD - Novembre 2014

Conforter la centralité du coeur de ville

- Impulser une nouvelle dynamique de construction de logements en coeur de ville afin :
 - d'affirmer les portes du coeur de ville
 - d'harmoniser les fronts bâtis sur l'av. du Gal de Gaulle
- Ouvrer en faveur du dynamisme commercial

Atténuer la coupure urbaine avec le quartier des Joncs-Marins

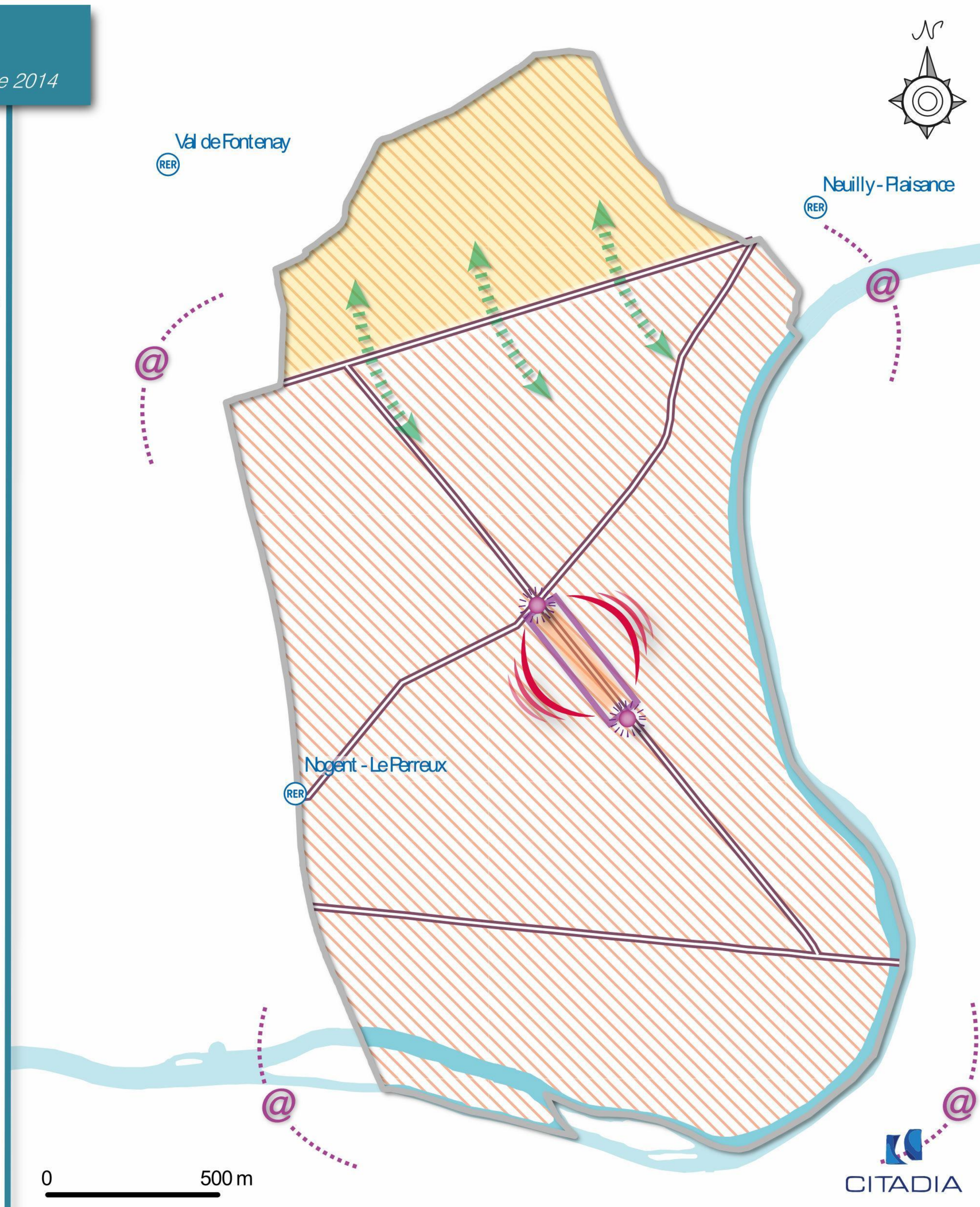
- Requalifier le bd d'Alsace Lorraine afin d'améliorer la perméabilité avec les autres quartiers, notamment pour les déplacements doux
- Favoriser le développement de services et de commerces de proximité

Assurer l'accès pour tous aux équipements publics et aux services

- Valoriser l'offre d'équipements publics et de services et l'adapter aux nouveaux besoins
- Favoriser l'accès aux réseaux de communication numérique

Renforcer la mixité sociale et générationnelle

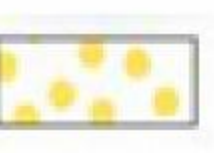
- Accueillir une offre de logements diversifiée
- Favoriser des logements moins consommateurs d'espace en frange des secteurs pavillonnaires, tout en favorisant leur intégration urbaine et paysagère



Axe 3. Des atouts perreuxiens à développer au sein de la région

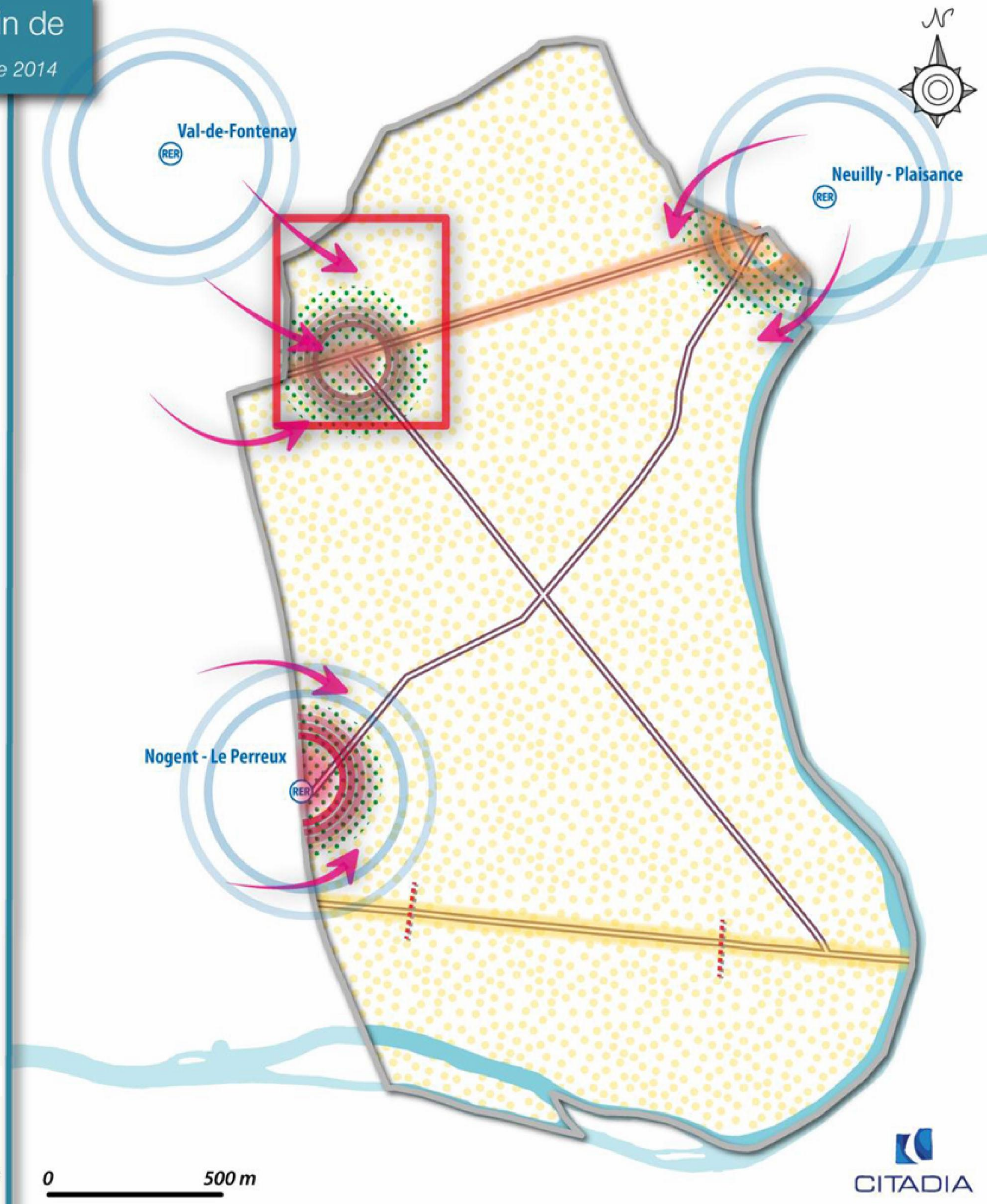
PLU du Perreux-sur-Marne - PADD - Novembre 2014

Engager une stratégie de développement économique afin d'augmenter le ratio habitat / emploi

-  Favoriser l'implantation d'activités économiques compatibles avec la dominante résidentielle du Perreux
-  Asseoir la stratégie de développement économique sur l'accessibilité du territoire
-  S'inscrire dans la dynamique de développement des pôles tertiaires situés sur les communes voisines
-  Mener un projet d'ensemble dans le secteur du Rond-point du Général Leclerc
-  Atteindre une mixité fonctionnelle dans la commune et les quartiers

Participer, dans les secteurs stratégiques d'interconnexion, à l'effort régional de constructions afin de répondre aux besoins en logements diversifiés

-  Requalifier l'entrée de ville de la gare Nogent-Le Perreux et optimiser le potentiel foncier
-  Requalifier la RD34 et marquer les entrées de ville :
 -  à côté de la gare Neuilly-Plaisance
 -  Au niveau du rond-point du Général Leclerc
-  Engager une dynamique de renouvellement de l'avenue Pierre Brossolette dans le respect des différentes séquences urbaines
-  Développer des projets d'aménagement en cohérence avec les atouts paysagers de la ville



Axe 4. Des aménagements à réaliser en faveur de la ville durable

PLU du Perreux-sur-Marne - PADD - Novembre 2014



Aspirer à un urbanisme responsable

Favoriser les déplacements alternatifs par :

- l'usage des modes doux afin de faciliter les déplacements quotidiens et les loisirs
- l'optimisation des transports en commun existants, en lien avec l'autorité organisatrice
- l'adaptation des normes de stationnement en fonction de l'offre de transports en commun

Valoriser les potentiels d'économie d'énergie (réhabilitation énergétique des logements...) en tenant compte de leurs caractéristiques architecturales

Inciter à l'utilisation d'énergie renouvelable et au recours aux matériaux peu émetteurs de gaz à effet de serre

Limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser les espaces de pleine terre

Limiter l'exposition aux risques naturels et aux nuisances

Informez et assurez la sécurité des personnes et des biens vis-à-vis du risque inondation

Informez et assurez la sécurité des personnes et des biens vis-à-vis du risque mouvements de terrain :

- zone de danger

- zone de danger moindre

Limiter les impacts des pollutions de l'air et sonore, notamment le long des axes structurants

Poursuivre la dynamique de perfectionnement de la gestion de l'eau et des déchets en accompagnement de l'évolution urbaine

